

# POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures à ce concours, les exigences concernant la formation et l'expérience peuvent être modifiées.

## PERSONNES MENTORES EN GESTION DES COMPORTEMENTS

Numéro du Concours	Durée de l'emploi	Nom de l'école	Entrée en vigueur
2026DSFNE-25	Poste permanent (10 mois par année) 36,25 h /semaine	La Relève, Saint-Isidore	Août 2025
2026DSFNE-26TEMP	Poste <i>temporaire</i> (10 mois par année) 36,25 h /semaine Jusqu'en juin 2026	Le Galion des Appalaches, Campbellton	Août 2025

### Description du poste :

La personne mentore en gestion des comportements est présente dans l'école afin d'établir une relation aidante, appuyer les jeunes et apporter un soutien au personnel scolaire et aux parents au niveau du mieux-être et du milieu propice aux apprentissages. Elle fournit des services pour soutenir directement les jeunes aux prises avec des problèmes de comportements afin de maximiser leur apprentissage. Le travail consiste à développer des stratégies pour renforcer le bien-être des personnes apprenantes en faisant la promotion de l'acquisition de comportements sociaux positifs et de compétences en communication chez les jeunes tout en soutenant les membres du personnel scolaire ainsi que les parents dans la création d'initiative favorisant un environnement propice aux apprentissages.

#### Principales tâches et responsabilités :

- Collaborer et accompagner les membres du personnel scolaire afin d'offrir du modelage et développer des outils et programmes, afin d'intervenir aux différents paliers du modèle RAI;
- Recueillir et analyser des données afin de trouver des stratégies préventives et réactives pour participer à la planification de diverses interventions (ex. : effectuer des observations en salle de classe) ;
- Planifier la prestation de services et d'activités afin d'accompagner les personnes apprenantes qui font preuve de défis au niveau de la régulation de leur comportement ;
- Élaborer des stratégies pour prévenir le décrochage scolaire et augmenter la motivation des personnes apprenantes par la création d'attitudes et d'aptitudes sociales positives, l'acquisition d'un apprentissage positif et de compétences professionnelles, ainsi que par le développement d'une communication interpersonnelle positive ;
- Offrir des services directs aux personnes apprenantes par le biais d'interventions et de stratégies qui visent à développer, par exemple, l'intelligence émotionnelle, la régulation des émotions, les compétences personnelles, la communication, la résilience des personnes apprenantes concernées, etc.;
- Offrir des sessions d'informations, des outils et de l'accompagnement au personnel scolaire et aux parents dans différents domaines selon les besoins (ex. : gestion de la colère, absentéisme, stratégies parentales, etc.) ;
- Offrir des interventions individuelles ou en groupe selon le besoin des personnes apprenantes (modèle RAI, milieu propice, situation complexe). Un travail de collaboration avec l'intervenante peut être nécessaire ;
- Collaborer avec les membres de l'équipe stratégique ;
- Participer à l'intervention en situation de crise et à l'évaluation de la menace et du risque de violence selon les besoins ;
- Participer selon le besoin à l'équipe stratégique scolaire, aux conférences de cas et plan commun, dans le cadre de l'élaboration et du suivi des plans d'interventions pour les élèves ayant des défis comportementaux nuisant au milieu propice aux apprentissages.



# POSSIBILITÉ D'EMPLOI

## Exigences requises

Baccalauréat en psychologie, en travail social, en éducation, ou tout autre formation universitaire connexe, avec des connaissances et une formation précises axées sur les programmes de gestion du comportement, le soutien comportemental positif et l'intervention non violente en situation de crise. La connaissance de la théorie de contrôle, de la théorie du dédommagement, de la psychologie du comportement, de la discipline affirmative, de la discipline coopérative et de l'apprentissage coopératif est souhaitée. L'équivalent en formation et en expérience pourrait être considéré.

#### **Traitement**

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et le Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick, soit 2722.52 \$ à la quinzaine.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de motivation et une copie du certificat obtenu à la suite de cours suivis en lien avec les exigences du poste, par courriel, au plus tard <u>le mardi 6 mai à midi en précisant le numéro du concours.</u>

IMPORTANT : Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. Les candidats à l'interne auront préséance, selon la convention collective en vigueur.

Ce concours s'adresse uniquement aux résidents canadiens.